Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2022

Le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation mais c'est également un acte politique qui traduit le programme de la municipalité.

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-991 du 7 août, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

.

1. Budget principal

L'exécution du budget de l'exercice 2021 a été marquée par une reprise des activités suite à la période de confinement. Cela a eu un impact que ce soit au niveau des dépenses d'exploitation ou des recettes d'exploitation. La section d'investissement présente également une augmentation dûe à la programmation de différents projets au sein de la commune initiés par le plan de relance de l'Etat. Le programme d'investissement 2022 est ambitieux mais répond à des besoins pour la collectivité et notamment de limiter les dépenses énergétiques.

1.1 Section de fonctionnement :

Les dépenses prévues au budget 2022 sont en augmentation de **93 698 euros** soit **1.05%.** Le budget s'équilibre à **8 984 777 euros**, les recettes de fonctionnement sont de **7 942 586 euros** auxquelles s'ajoute le résultat reporté de l'exercice précédent pour un montant de 1 **042 191 euros**.

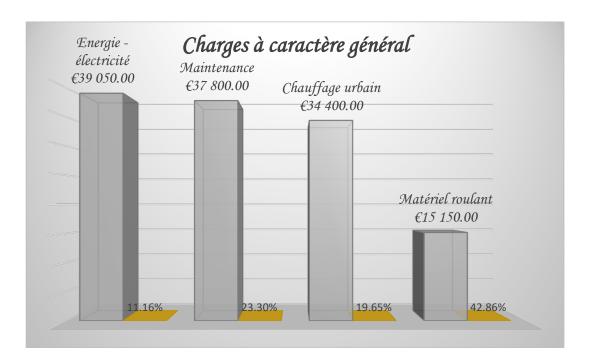
1.1.1 Dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient augmenter de 265 859 euros (3.63%). Elles passeront de 7 320 504 euros à 7 586 363 euros.

Charges à caractère général :

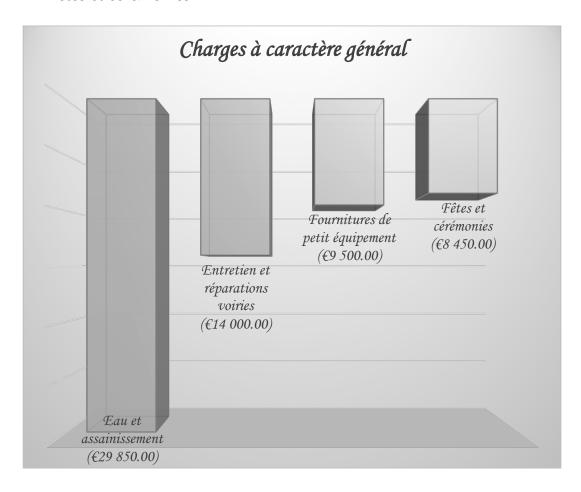
Les principales charges à caractère général (chapitre 011) en augmentation sont :

- Energie électricité
- Chauffage urbain
- Maintenance
- Matériel roulant



Les principales charges à caractère général en diminution sont :

- Eau et assainissement
- Entretien et réparations de voiries
- Fournitures de petit équipement
- Fêtes et cérémonies

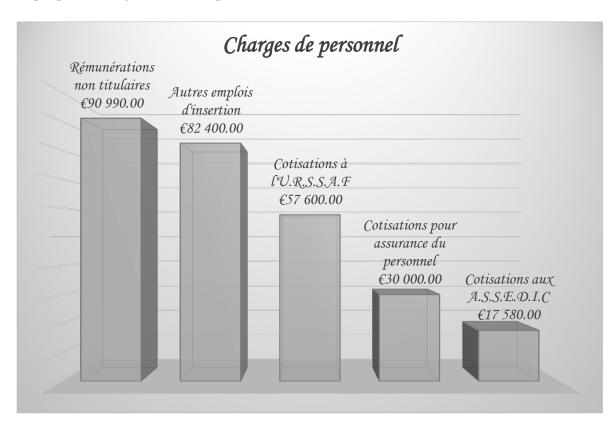


Depuis 2013, les charges d'énergie – électricité ainsi que les combustibles sont en constante augmentation. Avec la relance des activités suite au confinement, ces pôles sont en augmentation.

Charges de personnel :

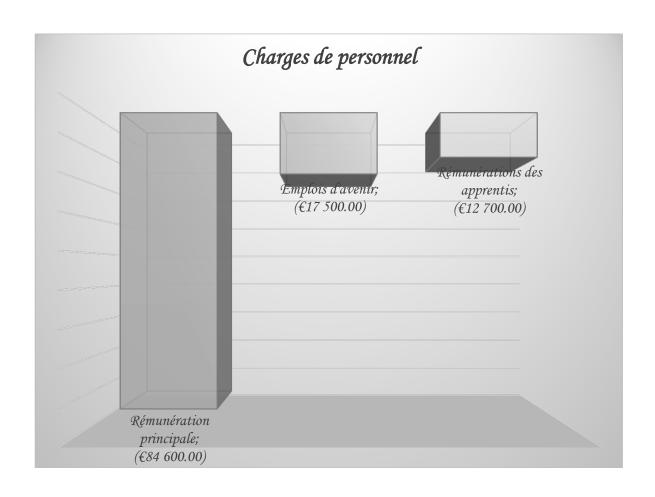
Concernant les charges de personnel (chapitre 012), il est prévu une augmentation de 3,94%.

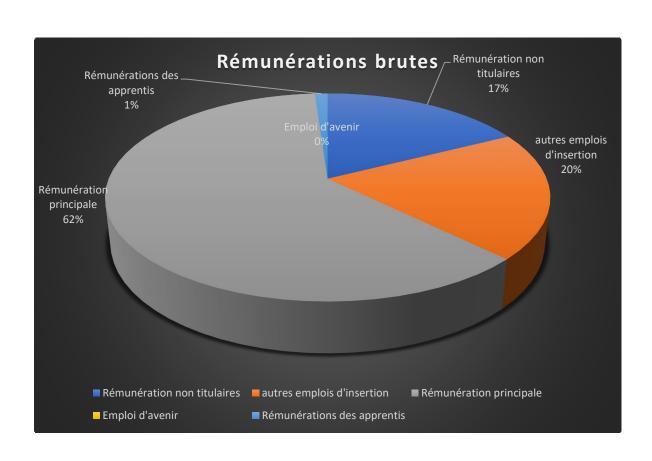
Les rémunérations brutes se répartissent en : rémunérations principales, autres emplois d'insertion, rémunérations des non titulaires, rémunérations des apprentis. La reprise des activités s'accompagne d'un besoin de main d'œuvre. Le choix de la collectivité est d'avoir recours à des contrats aidés. Ce type de recrutement permet de renforcer les équipes tout en favorisant l'insertion et la formation des personnes en recherche d'emploi. Si le parcours est probant et que le besoin de la collectivité le nécessite, il y a une modification de contrat vers du droit pubic (contractuel). Ceci explique les augmentations pour la rémunération des non titulaires.

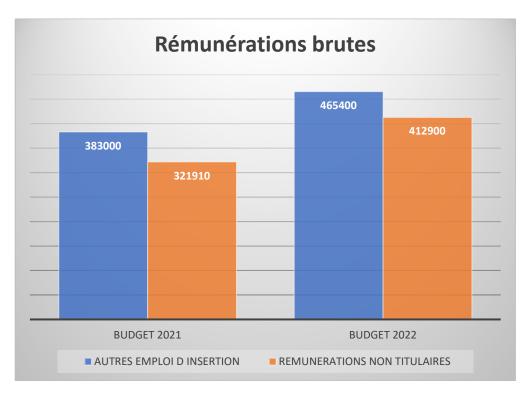


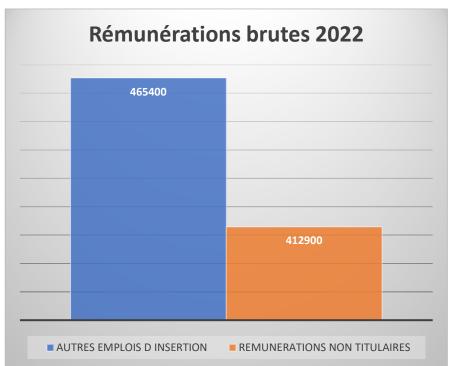
Les diminutions concernent :

- La rémunération principale (départs à la retraite)
- Emplois d'avenir (ce type de contrat n'existe plus)
- Rémunérations des apprentis (la demande est moins importante)

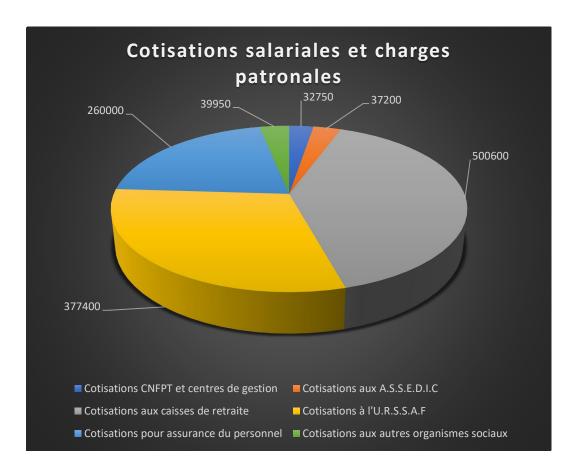




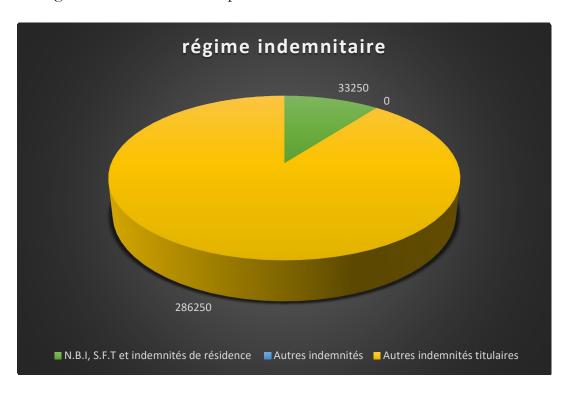




Les choix réalisés relatifs à la répartition des emplois ont nécessairement des conséquences sur le montant des charges patronales. Celles-ci sont en hausse.



Le régime indemnitaire est réparti de la manière suivante :



Les choix opérés par la municipalité doivent permettre de maîtriser la masse salariale, l'objectif étant de couvrir les besoins en maitrisant les effectifs. L'axe de la professionnalisation se poursuit par le biais des formations, des examens, des concours, des VAE, des avancements de grade...

Tableau des effectifs 2022

Grade ou emploi	Catégorie	Effectif
	C	budgétaire
Directrice générale des	A	1
services		
Secteur administratif		
Attaché	A	1
Collaborateur de cabinet	A	1
Rédacteur	В	1
Rédacteur principal 1ère	В	4
classe		
Adjoint administratif	С	8
,		dont 1 à
		28/35ème
Adjoint administratif	С	6
principal de 2ème classe		
Adjoint administratif	С	5
principal de 1ère classe		
Adjoint administratif	С	5
saisonnier		dont 1 à
		28/35ème
Secteur technique		•
Ingénieur	A	1
Adjoint technique	С	18
, 1		dont 2 à
		32h/35
		1 à 32h25 /35
		4 à 8/35ème
Adjoint technique saisonnier	С	8
, -		dont 1 à
		30/35ème
Adjoint technique vacataire	С	1
Adjoint technique principal	С	14
de 1ère classe		
Adjoint technique principal	С	17
de 2ème classe		dont 2 à
		31h30 /35
		et 1 à 32
		h/35
Agent de maîtrise principal	С	2
Agent de maitrise	С	2 à 32h/35
Secteur social		

Agent spécialisé des écoles	С	4
maternelles principal de 1ère		dont 2 à
classe		32h/35
Agent spécialisé des écoles	С	1 à 34/35ème
maternelles principal de 2ème		1 à 32
classe		h/35ème
Secteur sportif		
Educateur des activités	В	3
physiques et sportives		
principal 1ère classe		
Educateur des activités	В	3
physiques et sportives		dont 1 à
		17h30/35ème
Educateur des APS	В	1
saisonnier		
Opérateur des activités	С	1 à 17h30/35
physiques et sportives		
Secteur culturel		
Chargé de mission	A	1
Secteur animation		
Adjoint d'animation principal	С	1
de 1ère classe		
Adjoint d'animation principal	С	2
de 2ème classe		
Adjoint d'animation	С	5
,		dont 1 à
		20/35
		et 1 à
		30/35ème
Adjoint d'animation vacataire	С	26
Police municipale		
Chef de service de police	В	1
municipale principal de 1ère		
classe		
Brigadier-chef principal	С	2
Gardien brigadier	С	3
Emplois divers		
Apprenti		4
CUI – CAE (PEC)		34
\ -/	<u> </u>	

Les autres charges de gestion courante :

(Détail des subventions aux associations – 2021)

Associations

A.C.P.G C.A.T.M 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

ACROBIKE VTT MONTDIDIER 50,00 € subvention pour participation passeport montdi loisirs

ACROBIKE VTT MONTDIDIER 50,00 € Année 2021- subvention participation passeport Montdi loisirs

AEROMODELISME DE MONTDIDIER 200,00 € Année 2021- subvention de fonctionnement

ALCOOL ECOUTE JOIE SANTE DE LA SOMME 250,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

AMICALE RETRAITES HOPITAL 200,00 € Année 2021- subvention de fonctionnement ANCGVM CROIX DE GUERRE 100,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

ANIMATION DU FAUBOURG ST MARTIN 2 328,00 € €subvention exceptionnelle

ANIMATION DU FAUBOURG ST MARTIN 300,00 € subvention COVID

ANIMATION DU FAUBOURG ST MARTIN 600,00 € Année 2021- subvention exceptionnelle

AQUA-CLUB 80 - 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi loisirs

AQUA-CLUB 80 - 800,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

AQUA-CLUB 80 - 50,00 € subventions pour participation passeport montdi Loisirs

ASSOC SPORTIVE PETANQUE DE MONTDIDIER 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

Montdi loisirs

ASSOC SPORTIVE PETANQUE DE MONTDIDIER 300,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

ASSOC SPORTIVE PETANQUE DE MONTDIDIER 800,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

ATELIER DES BAROUDEURS EN CULOTTE 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

AU PATCHWORK ENSOLEILLE 50,00 € subvention participation passeport Montdi loisirs AU PATCHWORK ENSOLEILLE 50,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement AU PATCHWORK ENSOLEILLE 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement AVENIR CYCLISTE DE MONTDIDIER 1 400,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

AVENIR CYCLISTE DE MONTDIDIER 2 350,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

BASKET BALL MONTDIDERIEN 50,00 € Subvention passeport montdi loisirs BASKET BALL MONTDIDERIEN 800,00 € Année 2021 - Subvention de fonctionnement BASKET BALL MONTDIDERIEN 500,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle BOULES EN BOIS CHEMIN VERT 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

Montdi Loisirs

BOULES EN BOIS CHEMIN VERT 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement BOXING CLUB DE MONTDIDIER 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

CERCLE MAURICE BLANCHARD 1 750,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

CERCLE MAURICE BLANCHARD 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

Montdi loisirs

CLUB AIKI JUJUTSU PICARD 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

CLUB AIKI JUJUTSU PICARD 400,00 € Année 2021 - Subvention de fonctionnement

CLUB COEUR ET SANTE 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

CLUB DE PETANQUE 200,00 € Année 2021- subvention de fonctionnement

CLUB DE PETANQUE 500,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

CLUB DE PETANQUE 50,00 € Subvention participation passeport montdi loisirs

CLUB DE SCRABBLE DE MONTDIDIER 50,00 € Subvention participation passeport montdi loisirs

CLUB DE SCRABBLE DE MONTDIDIER 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

Montdi loisirs

CLUB DE SCRABBLE DE MONTDIDIER 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

CLUB DE TENNIS 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi loisirs

CLUB DE TENNIS DE TABLE 50,00 € Subvention participation passeport montdi loisirs CLUB DES ANCIENS DES TROIS DOMS 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

CLUB HIPPIQUE DES TROIS DOMS 4 000,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

CLUB HIPPIQUE DES TROIS DOMS 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

CLUB HIPPIQUE DES TROIS DOMS 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

Montdi loisirs

CLUB PHILATELIQUE ET CARTOPHIL 461,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

COMITE DES FETES DE L AN 2000 - 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

COMITE DES FETES DE L AN 2000 - 200,00 € Année 2021- subvention exceptionnelle

CREATIONS ET LOISIRS 250,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

CREATIONS ET LOISIRS 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

CROIX ROUGE 2 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

CROIX ROUGE 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

DANYVAL MOSAIQUES 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

DE LA SOMME A BELLEFONTAINE 50,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

DE LA SOMME A BELLEFONTAINE 50,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

DIVING CLUB MONTDIDIER 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi loisirs

DIVING CLUB MONTDIDIER 300,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

DIVING CLUB MONTDIDIER 600,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

DIVING CLUB MONTDIDIER 200,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

ENVIE DE DANSER 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

FEDERATION MUTILES DU TRAVAIL 400,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

FOLIES DES DANSES 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs GYMNASTIQUE 2000 500,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

GYMNASTIQUE 2000 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi Loisirs

GYMNASTIQUE 2000 - 50,00 € subventions participation passeport montdi loisirs

JUDO CLUB MONTDIDERIEN 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

LES BRICOTAGES 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

LES CHEVEUX ARGENTES 2 000,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

LES DOIGTS DE FEE 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

LES FOULEES DU SANTERRE 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

LES FRAPPES DU VOLANT DE MONTDIDIER 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

LES SIRENES DE L AVRE 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi Loisirs

LES SIRENES DE L'AVRE 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs MONTDI DEVLOP LANGUES 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

MONTDI'REMUE-MENINGES 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

MONTDIDIER ATHLETIC CLUB 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport Montdi loisirs

MONTDIDIER ATHLETIC CLUB 17 000,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

MONTDIDIER ATHLETIC CLUB 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs MONTDIDIER ATHLETIC CLUB 1 000,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

MONTDIDIER RUGBY CLUB 2 500,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

MONTDIDIER RUGBY CLUB 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

MONTDIDIER SOCIAL CLUB 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

O.G.E.C SAINTE-THERESE 69 426,00 € Année 2020/2021 - participation aux dépenses Scolaires

OUTIL EN MAIN 1 900,00 € Année 2021- subvention de fonctionnement

POWER CLUB 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

SABRE NOIR 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

SABRE NOIR 700,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

SAPEURS POMPIERS AMICALE 405,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

SHIVANS 50,00 € Année 2021 - subvention participation passeport

SHIVANS 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

SOCIETE DE LONGUE PAUME MONTDIDIER 300,00 € Année 2021- subvention de fonctionnement

SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR 1 000,00 € Année 2021-subvention exceptionnelle

SOUVENIRS FRANCAIS 300,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE MONTDIDIER 700,00 € Année 2021 - subvention exceptionnelle

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE MONTDIDIER 50,00 € subvention participation passeport montdi loisirs

UNION NTLE COMBATTANTS DEPART 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS 300,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

UNRPA 200,00 € Année 2021 - subvention de fonctionnement

Entreprises

AMC SERVICES 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

APICULTEUR DELEVALLE SYLVAIN 2 765,00 € Aides aux entreprises - COVID

BOULE DE POIL ET BULLES DE SAVONS 3 500,00 € Aides aux entreprises - COVID

BULLE D HAIR 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

CHAUSSURES GELLY 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

COIFFURE CHRISTINE 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

DIC CONTROLE 1 500,00 € Aides aux entreprises - COVID

EURL SPS 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

FESTI BOISSONS 5 000,00 €Aides aux entreprises - COVID

FLORENCE COIFFURE 2 689,00 € Aides aux entreprises - COVID

FLORIJARDIN 4 250,00 € Aides aux entreprises - COVID

GAILLET ERIC 1 250,00 € Aides aux entreprises - COVID

GAMBART DENIS 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

GBL AUTOMOBILES 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

HOTEL LE DIJON 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

IMPRIMERIE DU PLATEAU PICARD 4 500,00 € Aides aux entreprises - COVID

JOLY'COEUR 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

L AMBRE ROSE 1 792,00 € Aides aux entreprises - COVID

MONDIAL CARTOUCHE 1 500,00 € Aides aux entreprises - COVID

PHOTO DELPH IN 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

SALON COIFFURE L ART ET LA MANIERE 3 077,00 € Aides aux entreprises - COVID

SARL ARTISA'ARM 2 083,00 € Aides aux entreprises - COVID

SARL CARON FLEURS 5 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

SAS ROGER MATHIEU 3 000,00 € Aides aux entreprises - COVID

VIVRE MOBILE 3 000,00 € Aides aux entreprises – COVID

Le compte 6574 « Subventions aux associations et aux personnes privées » est prévu en diminution de **42.07**% (de 240 000 euros à 139 031 euros) car les aides accordées aux commerçants dans le cadre du soutien pendant la crise sanitaire ne seront pas reconduites (voir liste ci-dessus).

***** Charges exceptionnelles :

Le montant des titres annulés prévu est stable à hauteur de 16 000,00 euros. Le montant des subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé est en augmentation de 8 500,00 euros. Cette augmentation s'explique par la reconduction des aides aux particuliers en lien avec la Région Hauts de France mais aussi les aides économiques à hauteur de celles versées par la communauté de communes.

❖ Virement à la section d'investissement :

Le virement à la section d'investissement sera de : 560 101 euros.

1.1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement devraient augmenter puisqu'il est prévu un montant de 7 925 678 euros, ce qui constitue une hausse de 201 530 euros soit un pourcentage de 2.61%.

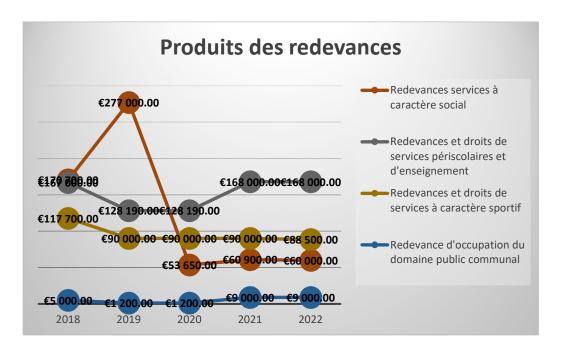
Produits des services :

Les principales redevances perçues sont relatives aux services à caractère social (60 000 euros), aux services périscolaires et d'enseignement (168 000,00 euros) et aux services à caractère sportif (88 500 euros).

Les redevances des services périscolaires et d'enseignement sont à un niveau stable depuis 2013. L'année 2022 devrait rester dans cette continuité.

Les redevances des services à caractère sportif sont au même niveau depuis 2019. En 2022, ces redevances devraient rester stables.

Quant aux redevances des services à caractère social, elles restent stables depuis des années. L'année 2022 devrait être du même ordre.



Impôts et taxes

Entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation.

Article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 Article 75 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 Article 252 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale (appelée « taxe d'habitation sur les résidences principales – THRP ») et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Ce nouveau schéma de financement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

A compter de 2021, les communes et les EPCI cessent de percevoir le produit de la THRP. Le produit résultant des cotisations acquittées par le contribuable encore redevable est perçu par l'Etat. En conséquence de cette suppression, un nouveau panier de ressources fiscales est mis en place pour chaque catégorie de collectivités concernées.

Les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur le territoire en compensation de la perte de la THRP.

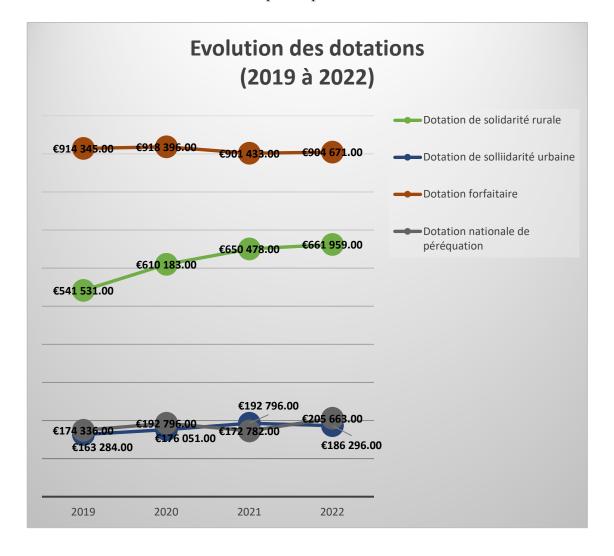
Le legislateur a prévu une compensation à l'euro près de la perte de recettes fiscales pour chaque catégorie de collectivités.

Nous avons reçu l'état de notification prévisionnel et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Taxe foncière (bâti)	2 406 667€
Taxe foncière (non bâti)	29 898€
CFE	171 295€
Produit attendu des taxes	2 607 860€

CVAE	240 609€
IFER	26 661€
TASCOM	169 662€
Taxe habitation (résidences secondaires/ logements vacants)	107 410€
Taxe additionnelle TFNB	4 888€
Allocations compensatrices	191 864€
Coefficient correcteur	557 825€
Contribution FNGIR	284 363€

❖ Dotations, subventions et participations



Produits de gestion courante :

La prévision de loyers à encaisser est de 217 800 euros.

Produits exceptionnels:

Pour 2022, aucune somme n'est envisagée pour le remboursement de mandats à annuler sur exercices antérieurs.

1.2 Section d'investissement:

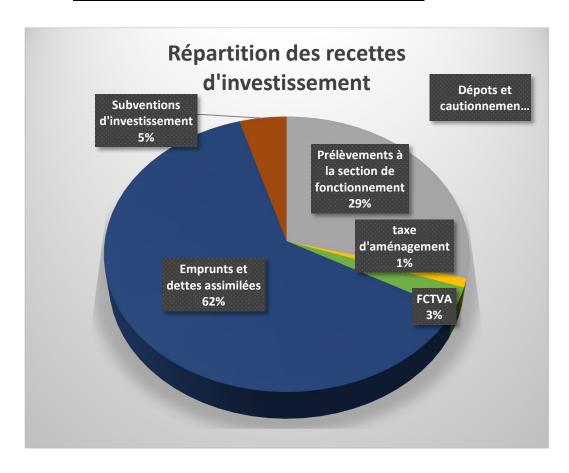
> Dépenses d'équipement prévues :

Dépenses d'équipement prévues 2022					
Acquisition parcelles	111 800,00 €				
Programme de voirie	596 150,00 €				
Consolidation de la falaise	600 940,00 €				
Aire de jeux	26 500,00 €				
Mobilier Maison France Services	36 000,00 €				
Eclairage public LED	50 000,00 €				
Eclairage LED bâtiments communaux	25 000,00 €				
Investissement piscine	39 027,00 €				
Informatique	60 000,00 €				
Pôle administratif	268 500,00 €				
Ecole Yvonne Giroud	1 187 520,00 €				
Nouveaux programmes divers	489 370,00 €				
Remplacement chaudière école	20 500,00 €				
Remplacement chaudière gymnase Handisports	57 000,00 €				
Réhabilitation Logeco	180 045,00€				
Champs photovoltaïque	650 000,00 €				

Financement de l'investissement:

Subventions 21			
Autres recettes (FCTVA, taxe d'aménageme	ent;		
Dépôt cautionnement)	675 416€		
Emprunts	2 973 907€		
Autofinancement	530 087€		
Total des dépenses d'équipement :	4 398 352€		

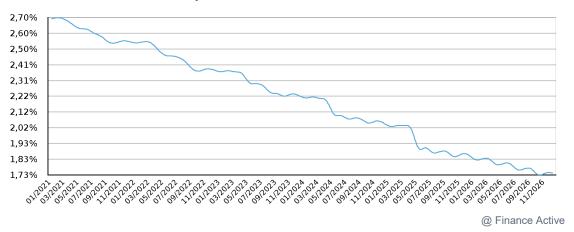
Recettes d'investissement nécessaires :



Synthèse de la dette au 29/03/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
1 615 966.84 €	2,50 %	11 ans	5 ans et 9 mois	8

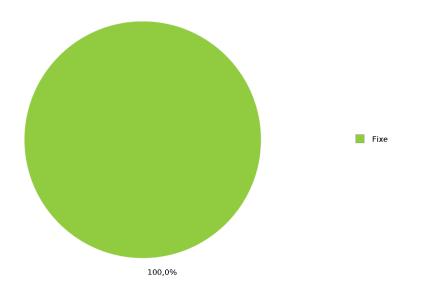
Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Dette par type de risque (avec dérivés)

Туре	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	1 615 966.84 €	100,00 %	2,50 %
Variable	0.00€	0,00 %	0,00 %
Ensemble des risques	1 615 966.84 €	100,00 %	2,50 %

© Finance Active

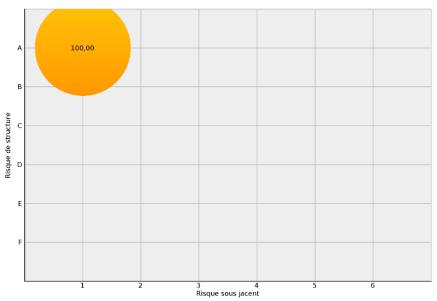


© Finance Active

Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible

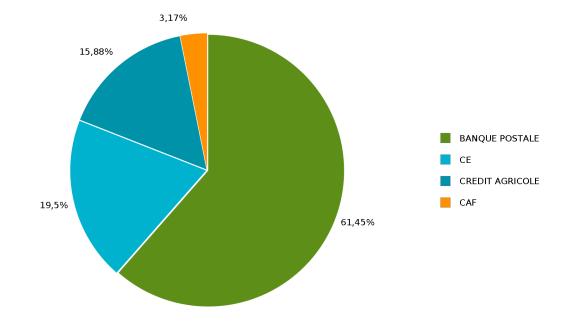
Taille de la bulle = % du CRD



Risque élevé © Finance Active

Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
BANQUE POSTALE	993 087.00 €	61,45 %	
CAISSE D'EPARGNE	315 067.73 €	19,50 %	
CREDIT AGRICOLE	256 583.16 €	15,88 %	
Caisse Allocations Familiales	51 228.95 €	3,17 %	
Ensemble des prêteurs	1 615 966.84 €	100,00 %	-



Dette par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	1 530 575 €	1 302 028 €	1 099 634 €	916 168 €	791 369 €	380 942 €
Capital payé sur la période	260 989 €	209 600 €	192 174 €	172 257 €	106 667 €	51 441 €
Intérêts payés sur la période	41 115 €	31 984 €	25 091 €	19 460 €	14 260 €	5 798 €
Taux moyen sur la période	2,43 %	2,26 %	2,09 %	1,90 %	1,77 %	1,49 %

© Finance Active

Budget Eau potable

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 1 370 262 €.

Dépenses:

Les dépenses concernant le 011 (charges à caractère général) restent constantes en 2022. Une légère augmentation concerne l'article 6061 : fournitures non stockables (eau- énergie). Cette hausse est due à l'augmentation de la tarification de l'électricité.

Pour le 012 les charges de personnel : Ces dépenses restent stables compte tenu du fait d'une meilleure répartition du personnel entre les budgets eau et assainissement.

Virement prévu à la section d'investissement : 186 281 €

Recettes:

Les recettes des ventes de produits et prestations tiennent compte des volumes consommés en 2021.

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 710 700 €.

Dépenses:

Le programme d'investissement nouveaux pour 2022 est de 411 908€.

Les principales opérations d'équipement sont les suivantes :

- Alimentation en eau potable avenue du 8 Mai 1945
- Alimentation en eau potable Pont SNCF
- Alimentation en eau potable hydrants
- Alimentation en eau potable avenue du 8 Mai 1945 (2ème phase)
- Etude de sol Travaux eau potable d'urgence
- Etude d'étanchéité et isolation des réservoirs semi-enterrés
- Electromécanique (captage et réservoirs)
- Instrumentation compteur de télégestion et synoptique aux réservoirs et captage
- Opération ORQUE AMEVA et DTMP
- Opération ORQUE AMEVA plan d'actions

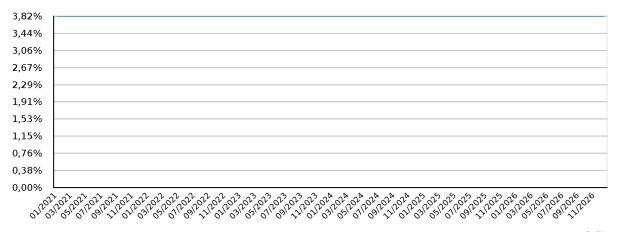
Recettes:

- Aucun emprunt prospectif n'est prévu.
- Aucune dotation au 1068, un virement de la section de fonctionnement de 186 281€ et 147 112 € de dotations aux amortissements.

Synthèse de votre dette au 29/03/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
253 995.32 €	3,82 %	13 ans et 11 mois	8 ans et 1 mois	1

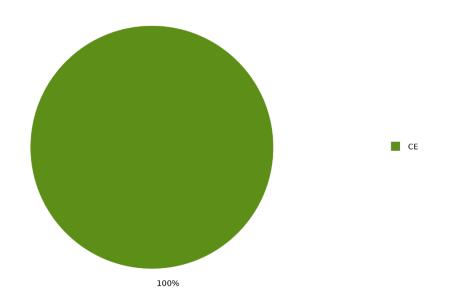
Evolution annuelle du taux moyen (en %)



© Finance Active

Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	253 995.32 €	100,00 %	
Ensemble des prêteurs	253 995.32 €	100,00 %	-



© Finance Active

Dette par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	257 074 €	243 134 €	228 692 €	213 635 €	198 036 €	110 630 €
Capital payé sur la période	13 541 €	14 058 €	14 595 €	15 153 €	15 731 €	18 975 €
Intérêts payés sur la période	10 220 €	9 703 €	9 166 €	8 608 €	8 029 €	4 786 €
Taux moyen sur la période	3,81 %	3,81 %	3,81 %	3,81 %	3,81 %	3,81 %

Budget assainissement:

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 949 334€.

<u>Dépenses</u>:

Le chapitre 011 (charges à caractère général) présente une légère augmentation par rapport à 2021 (+ 20 000 €). Cette hausse est due à l'article 622 (rémunération intermédiaires et honoraires). La réglementation nous impose des analyses plus nombreuses et plus complètes de nos boues de la station d'épuration ainsi qu'une évacuation et élimination plus régulières des déchets.

Pour le 012 (les charges de personnel) : Ces dépenses sont en baisse. Comme vu pour le budget eau, ii y a un rééquilibrage des dépenses entre les deux budgets.

Virement prévu à la section d'investissement : 274 426 €

Recettes:

Les recettes des ventes de produits et prestations tiennent compte des volumes consommés en 2021.

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 1 406 992 €.

Dépenses:

Le programme d'investissements nouveaux pour 2022 est de 1 171 336 €.

Les principales opérations d'équipement sont les suivantes :

- Renouvellement d'un équipement : poste de relevage
- Renouvellement équipement de la STEP
- Renouvellement du traitement du phosphore
- Remplacement de tampons
- Equipement d'autosurveillance, télégestion et synoptique
- Etude préalable à la réduction des surfaces actives
- Réseaux de l'avenue du 8 mai 1945 et rue Bernard Dupuis
- Equipement d'auto surveillance
- Etude de faisabilité de stockage des boues
- Etude préalable aux travaux d'amélioration de la station d'épuration

Recettes:

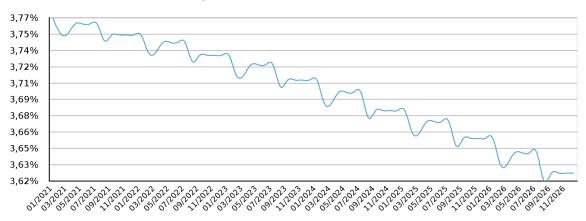
Pour réaliser l'ensemble de ce programme d'investissement, il faudrait avoir recours à l'emprunt à hauteur de 528 459€.

Une dotation au 1068 de 26 348 €, un virement de la section de fonctionnement de 274 426 € et 207 035€ de dotations aux amortissements.

Synthèse de la dette au 29/03/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
820 809.57 €	3,74 %	14 ans et 9 mois	8 ans et 6 mois	4

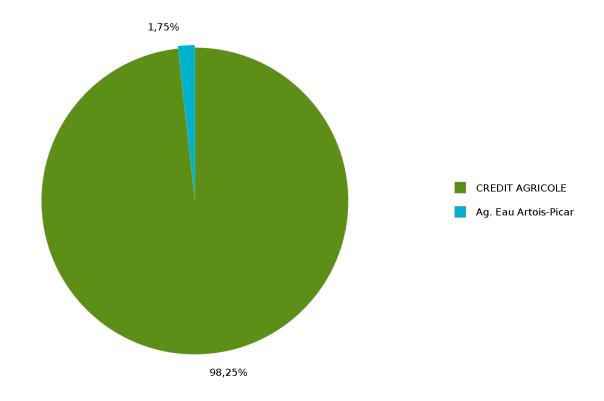
Evolution annuelle du taux moyen (en %)



© Finance Active

Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CREDIT AGRICOLE	806 409.57 €	98,25 %	
Agence de l'Eau Artois Picardie	14 400.00 €	1,75 %	
Ensemble des prêteurs	820 809.57 €	100,00 %	-



© Finance Active

Dette par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	818 064 €	764 945 €	709 751 €	656 830 €	603 755 €	328 844 €
Capital payé sur la période	51 550 €	53 633 €	55 804 €	51 514 €	53 573 €	31 238 €
Intérêts payés sur la période	31 668 €	29 585 €	27 413 €	25 223 €	23 164 €	11 885 €
Taux moyen sur la période	3,71 %	3,69 %	3,67 %	3,64 %	3,61 %	3,35 %

@Finance Active

Budget cinéma:

Section d'exploitation :
La section d'exploitation s'équilibre à 126 444€.

<u>Dépenses</u>:

Les dépenses concernant le 011 (charges à caractère général) restent constantes en 2022. Une légère augmentation concerne l'article 60613 : chauffage urbain. Cette hausse est due à l'augmentation de la tarification de l'électricité.

Pour le 012 les charges de personnel : dépenses stables.

Virement prévu à la section d'investissement : 0€

Recettes:

Les recettes sont en augmentation compte tenu de la reprise à temps complet du cinéma en 2022.

Un reversement au 7552 prévisionnel de 54 969 €.

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 17 481€.

<u>Dépenses</u>:

Les principales dépenses pour 2021 concerneront le remplacement de deux portes d'entrée du cinéma.

Recettes:

Il n'y a que des dotations aux amortissements à hauteur de 2 208€.

Budget zone industrielle:

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 28 629€.

<u>Dépenses</u>:

Aucune variation significative.

Recettes:

Il y a des recettes au 75 car le bâtiment (ex SICAE) est en location depuis le 21 mars 2022 avec un contrat de bail commercial.

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 16 200 €.

<u>Dépenses</u>:

Les principales dépenses pour 2022 concerneront l'embellissement de la zone industrielle.

Recettes:

Il n'y a que des dotations aux amortissements.

Budget hôtel d'entreprises :

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 86 835 €.

<u>Dépenses</u>:

Stabilité des dépenses de fonctionnement.

Virement prévu à la section d'investissement : 55 944 €

Recettes:

Stabilité des recettes de fonctionnement : pas de mouvement prévu pour les locataires

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 82 565 €.

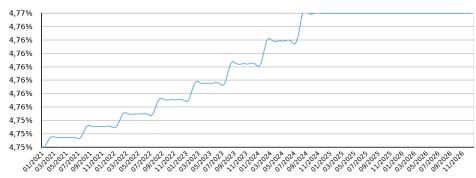
<u>Dépenses</u>:

- Le remboursement de l'emprunt à hauteur de 28 100€
- Aucune opération d'investissement n'est prévue sur ce budget.

Synthèse de la dette au 29/03/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
248 384.14 €	4,75 %	7 ans et 11 mois	4 ans et 5 mois	2

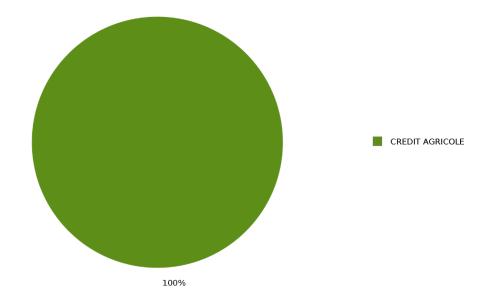
Evolution annuelle du taux moyen (en %)



© Finance Active

Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CREDIT AGRICOLE	248 384.14 €	100,00 %	
Ensemble des prêteurs	248 384.14 €	100,00 %	-



© Finance Active

Recettes:

Les recettes proviennent du 1068 à hauteur de 25 287 € et du virement de la section de fonctionnement pour 55 944€, ainsi que des dotations aux amortissements à hauteur de 1 334€.

Budget bâtiment du futur :

- Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 161 389€.

<u>Dépenses</u>:

Virement prévu à la section d'investissement : 161 389€

Recettes:

Unique recette au 7552 pour un montant de 161 389€

- Section d'investissement :

La section s'équilibre à 161 389€.

Dépenses:

- Aucune proposition nouvelle, uniquement les restes à réaliser de 132 450€

Recettes:

Virement de la section de fonctionnement à hauteur de 161 389€.